

(militaire, surtout) et de prestige et un certain souci d'assurer la représentation géographique fondaient l'équation, compte étant tenu des réalités du monde de 1945. Vu la conjoncture de 1990, une liste quelque peu différente de pays paraît certes nécessaire, et le seul motif pouvant justifier le maintien de la liste actuelle veut qu'en rouvrant cette boîte de Pandore, on risquerait d'engendrer le chaos.

Le deuxième, et sans doute le plus important, motif qui justifiait le veto tenait à la conviction qu'étant donné la fragilité et le caractère contestable des normes d'ordre international, il fallait une «soupape de sûreté» pour éviter au Conseil de sécurité l'obligation de sévir contre une des grandes puissances militaires, ce qui aurait pu entraîner l'effondrement du système de l'ONU même, voire provoquer une autre guerre mondiale. Pendant la Guerre froide, il y eut diverses occasions où cette soupape de sûreté a effectivement valu son pesant d'or et permis d'éviter une rupture définitive avec une grande puissance et de conserver à tout le moins un certain degré de dialogue et de négociation. Il convient de se demander sérieusement si, avec la fin de la Guerre froide et l'avènement d'une harmonie sans précédent entre les grandes puissances, il n'y aurait pas lieu d'abandonner ou de modifier cette fameuse «soupape» qu'est le veto. Si celui-ci demeure, il importera certainement que les membres permanents déclarent et démontrent leur détermination à appliquer des normes beaucoup plus rigoureuses de retenue et de logique relativement à son emploi dans l'avenir.

### **Les mécanismes régionaux et la conjoncture moyen-orientale**

Afin d'éviter de surcharger le système onusien de sécurité, encore fragile, il conviendrait entre autres, là où ce serait possible, de mettre à contribution les institutions et mécanismes régionaux de sécurité qui, dans leurs meilleurs moments, ont toujours été perçus comme étant des éléments de la progression vers l'instauration d'un ordre mondial. Le Chapitre VIII de la Charte leur reconnaît explicitement ce rôle. En outre, une occasion extraordinaire se présente sans doute aujourd'hui de renforcer ces structures régionales, là où elles existent, ou de créer des systèmes semblables, là où il n'y en a pas encore. La meilleure démarche consisterait sans doute à adapter le processus qui a contribué à mettre un terme à la Guerre froide en Europe et à en étendre l'utilisation à d'autres régions où des conflits font rage ou risquent d'éclater. À cet égard, par exemple, les idées que M. Joe Clark, ministre canadien des Affaires extérieures, a formulées sur la création d'un forum du Pacifique Nord pour la sécurité et la coopération, et des propositions